



GESTION RESPONSABLE^{MD}

Rapport de Vérification

OLIN - Produits de Chloralcalis

29 - 30 novembre, 2016



Association canadienne
de l'industrie de la chimie



Gestion responsable^{MD}
Notre engagement envers le développement durable.

Avertissement

Ce rapport a été réalisé par une équipe de vérificateurs réunie par l'Association canadienne de l'industrie de la chimie (ACIC) dans le but de guider l'entreprise dans le respect de leurs engagements en vertu de la Gestion responsable^{MD}. Le contenu de ce rapport est le reflet du jugement exercé par l'équipe de vérificateurs à la lumière de l'information dont elle disposait au moment de la préparation du document. Il incombe à la compagnie-membre de l'ACIC faisant l'objet de ce rapport, d'interpréter les résultats et les recommandations qui y figurent et d'en tenir compte à sa convenance. Tout usage qu'un tiers pourrait faire de tout ou partie de ce document et toute foi accordée au document ou aux décisions qui en découleraient sont la responsabilité de ce tiers. Bien que les compagnie-membres de l'ACIC soient tenues de partager les résultats de ce document d'orientation avec toute partie intéressée, l'Association, les entreprises membres, leurs employés, les consultants et tout autre intervenant qui ont participé à la préparation de ce document n'acceptent aucune responsabilité ou égard à un quelconque tort ou dommage que pourrait subir une tierce partie par suite de décisions ou de mesures prises sur la foi de ce rapport.

Gestion responsable^{MD} est une marque de commerce déposée de l'Association canadienne de l'industrie de la chimie

SOMMAIRE

Ce rapport renferme les observations et conclusions de l'équipe de vérification de l'ACIC lors de la vérification de la Gestion Responsable pour les activités canadiennes d'Olin Produits de Chloralcalis. Le processus de vérification a débuté par la rencontre de planification et opération (O&P) le 8 novembre 2016 et ensuite s'est terminé par la vérification GR, le 29 et 30 novembre 2016 de l'unique site de fabrication de la compagnie au Canada. L'usine de production est située à Bécancour, QC. L'équipe de vérification a fait des entrevues avec les gestionnaires responsables des diverses activités à l'usine et avec du personnel localisé au siège social de la compagnie à Cleveland Tennessee. Les membres du comité consultatif des citoyens (CCC) de la ville Bécancour n'ont pu être rencontrés, mais ils avaient délégué un représentant pour faire partie à part entière de l'équipe de vérification. Ceci représente la septième vérification de la Gestion Responsable complétée pour les opérations canadiennes d'Olin Produits de Chloralcalis depuis 1997. La dernière vérification a été réalisée en décembre 2013.

Prenant en considération tous les aspects des Engagements sur la Gestion Responsable (GR) durant cette vérification, l'équipe a examiné plus en détail les systèmes de gestion, les activités, procédures et pratiques entre autres;

- Les relations et la communication avec la division Chloralcalis d'Olin Corp. concernant la conformité à la GR et ses codes de pratiques et plus spécifiquement pour les activités qui sont la responsabilité de cette division (US); les ventes, le transport et la distribution du produit.
- L'opération du terminal de Canso (Abercrombie) en Nouvelle-Écosse (soude caustique) et la situation de l'usine de Dalhousie au Nouveau-Brunswick qui a cessé ses opérations en 2010.
- Le suivi d'Olin concernant les 9 possibilités d'amélioration (**) mentionnées dans le rapport de la vérification GR de 2013.
- La grille de référence des 3 codes de pratiques de la GR qui permet de vérifier si les procédures et les pratiques à l'usine assurent la conformité aux 152 éléments de ces 3 codes.
- La conservation des ressources dans une optique de développement durable.
- Les politiques et procédures américaines d'Olin pour la continuité des opérations et le maintien des infrastructures essentielles.
- Le code d'éthique et la responsabilité sociale.
- La mise à jour du plan d'urgence de l'usine incluant la mise à niveau et la gestion du pire scénario et des scénarios alternatifs identifiés.
- Les activités SSE concernant le transport routier, ferroviaire et maritime depuis l'usine dans une optique d'amélioration continue et optimum.
- La connaissance et la promotion de la GR tant à l'interne (employés/sous-traitants) qu'à l'externe (grand public).
- La gestion et minimisation des déchets.
- La gestion de la sécurité des procédés (PSM) et la gestion du changement (MOC).
- La gestion SSE des entrepreneurs.
- La sûreté à l'usine de Bécancour.

Le résultat de l'examen conclut que l'équipe de vérification est en accord que l'Éthique et les principes de la Gestion Responsable sur le développement durable guident les décisions et les actions de la compagnie et qu'un système de gestion d'auto-régénération est en place pour assurer une amélioration continue. L'équipe croit que la compagnie est capable de répondre au travail en cours identifié durant le processus de vérification, énuméré ci-dessous et discuté en détail dans le rapport. La compagnie n'a pas de lacune exigeant une action prioritaire. La vérification prend fin avec la publication de ce rapport et ne nécessite aucun suivi de l'équipe de vérification.

Signé : Marcel Émond

Date : 2016 -12-30

Chef de l'équipe de vérification

Pour plus de renseignements sur ce rapport ou rapport de vérification de la Gestion responsable précédent, veuillez communiquer avec l'usine de votre communauté ou le Coordonnateur de la Gestion responsable de la compagnie :

Alain Denis

Directeur santé, sécurité et environnement (ORC)

Tel ; 819-294-6633 ex; 6538

adenis@olin.com

SOMMAIRE DES OBSERVATIONS DE L'ÉQUIPE DE VÉRIFICATION

Lacunes exigeant une action prioritaire (LEAP)

Aucune lacune exigeant une action prioritaire.

Travail en cours

Aucun travail en cours n'a été identifié.

Opportunités d'amélioration (**)

1. Mettre en place un processus de gestion pour vérifier la performance opérationnelle et routière des transporteurs occasionnels en se basant sur le processus utilisé pour les transporteurs réguliers. (OP-12 à OP-14)
2. La politique et les procédures de gestion des petites compagnies ferroviaires (i.e.; "Short Line") devraient être réexaminées pour tenir compte des directives de l'ACIC concernant la vérification de la performance opérationnelle et s'assurer qu'ils peuvent transporter les produits Olin selon les mêmes critères en santé, sécurité et protection de l'environnement. (OP-13, OP- 14 et guide ACIC "Rail Carrier Evaluation").
3. Dans tous les contrats et les rencontres et/ou les présentations aux partenaires externes incluant les sous-traitants et les transporteurs, souligner l'engagement d'Olin à la GR et s'assurer que les parties qui font affaires avec Olin connaissent et comprennent les attentes de la GR, son éthique et les principes de développement durable. (GE-115)

Pratiques à succès

1. La procédure pour la gestion du changement des équipements (e MOC) pour confirmer l'intégrité opérationnelle ainsi que celle du changement organisationnel concernant le changement et la capacité des effectifs responsables de la gestion de la sécurité des procédés (MOOC).
2. La pratique de faire une rencontre annuelle avec l'ensemble des gestionnaires ou propriétaires des sous-traitants, les employés des sous-traitants et l'ensemble des chauffeurs de leurs transporteurs pour les informer des exigences d'Olin en matière de SSE (i.e.; "Goal is Zero") et les sensibiliser au comportement sécuritaire au travail incluant la GR.
3. Rencontre trimestrielle avec leurs principaux transporteurs pour faire le suivi de leur performance opérationnelle et routière et le suivi d'un plan d'action corrective au besoin.

1. INTRODUCTION

1.1 À propos de la vérification de la Gestion responsable

En tant que membre de l'Association canadienne de l'industrie de la chimie (ACIC), le plus haut dirigeant responsable des opérations au Canada affirme annuellement, à l'ACIC et ses pairs, que les opérations de la compagnie sont conformes aux attentes des *Engagements de la Gestion responsable* et guidées par *l'Éthique et principes de la Gestion responsable sur le développement durable*.

Éthique et principes de la Gestion responsable^{MD} sur le développement durable

Nous nous engageons à poser les bons gestes, et à être vus comme tels.

Nous nous engageons nous-mêmes, de même que nos technologies et nos pratiques commerciales, envers le développement durable – l'amélioration de la société, de l'environnement et de l'économie. Les principes de la Gestion responsable sont essentiels à notre succès et nous obligent à :

- chercher à améliorer la vie des gens et l'environnement, tout en ne causant aucun dommage ;
- être responsables et attentifs au grand public, surtout dans les collectivités locales, qui sont en droit de comprendre les risques et les avantages de nos activités ;
- prendre des mesures préventives afin de protéger la santé et l'environnement ;
- innover pour concevoir des produits et des procédés plus sécuritaires, qui préservent les ressources et offrent une plus grande valeur ;
- nous engager auprès de nos partenaires afin d'assurer la saine gestion et la sécurité de nos produits, services et matières premières pendant tout leur cycle de vie ;
- comprendre les attentes en matière de responsabilité sociale et y satisfaire ;
- travailler avec tous les intervenants afin d'élaborer des politiques publiques et des normes qui améliorent le développement durable, agir afin de promouvoir les exigences législatives, et en respecter ou en dépasser l'esprit et la lettre ;
- promouvoir la sensibilisation à la Gestion responsable et encourager les autres à s'engager envers ces principes.

Un facteur de cet engagement dans la Gestion responsable est qu'Olin Produits de Chloralcalis doit, tous les trois ans, participer à une vérification externe qui vise à :

1. Fournir au contact exécutif une perspective externe pour son évaluation de la compagnie et si celle-ci rencontre les attentes des engagements de la Gestion responsable, en plus de l'informer sur les points qui demandent une attention particulière ;
2. Identifier les opportunités pour assister la compagnie dans l'étude de ses pratiques et performances comparées à ses pairs et ainsi supporter l'amélioration continue ;
3. Contribuer à la crédibilité de la Gestion responsable parmi le personnel de la compagnie et ses intervenants, ainsi qu'aux intervenants publics de l'industrie de façon plus globale ;
4. Identifier les pratiques à succès de la compagnie et les présenter aux pairs membres de l'ACIC ; et supporter l'identification de points faibles et communs dans l'ensemble des membres de l'ACIC, pour le développement d'outils et guides d'information pour améliorer la performance de tous les membres.

La vérification se fait d'après un protocole unique, développé par les membres de l'association et autres, incluant les individus qui sont des critiques de l'industrie chimique. La vérification se fait avec une équipe composée de :

- Des experts industriels avec expérience en Gestion responsable ;
 - Un représentant du public (habituellement quelqu'un avec des antécédents d'intérêt public et une expérience dans la Gestion responsable acquise en siégeant sur le Comité consultatif national de l'ACIC ;
- et

- un ou plusieurs représentants communautaires là où la compagnie a des usines et installations.

Une fois complété, le rapport de vérification devient disponible publiquement sur le site internet de l'ACIC (www.canadianchemistry.ca). Olin Produits de Chloralcalis doit aussi distribuer le rapport aux personnes intéressées dans les communautés et aux intervenants, partie intégrante du processus de dialogue.

De l'information additionnelle sur la Gestion responsable et/ou le processus de vérification se retrouve sur le site internet au www.canadianchemistry.ca, ou en communiquant avec l'ACIC au glaurin@canadianchemistry.ca ou (613) 237-6215 poste 233.

1.2 A propos d'Olin Produits de Chloralcalis

Olin Produits de Chloralcalis est une des 5 divisions d'Olin Corporation. Olin Corporation a fusionné en mars 2015 avec la division de Produits Chlorés de DOW Chemical. Les 5 divisions sont; Produits de Chloralcalis, KS Steel Chemical Distribution, Olin Epoxy, Olin Chlorinated Organics et Winchester Ammunition. Olin Corporation a maintenant 29 sites opérationnels et 6000 employés dans 10 pays. Le siège social de la division de Produits de Chloralcalis est situé à Cleveland, Tennessee. Olin possède un site internet que l'on peut visiter à www.olin.com. Olin Produits de Chloralcalis (US) est membre de l'American Chemical Council (ACC), adhère à la Gestion Responsable et est certifié ISO-14001 et RC-14001. L'intégration des activités des deux entités (Dow et Olin) a débuté le 1 septembre 2016 (projet Fusion).

Olin Produits de Chloralcalis possède une usine au Canada qui est située à Bécancour QC. Le personnel administratif pour le secteur des ventes, du transport et de la distribution est localisé soit à Montréal ou à l'usine de Bécancour.

Olin Produits de Chloralcalis possède en copropriété avec Northen Pulp un terminal pour le stockage et la livraison par pipeline et par camions de la soude caustique. Ce terminal est situé à Abercrombie, Nouvelle-Écosse. L'usine de Dalhousie au Nouveau-Brunswick a cessé ses opérations en 2010, les équipements et la tuyauterie ont été vidangés et décontaminés. On est présentement à parachever la démolition avec un sous-traitant qualifié sous la supervision de l'Environmental Remediation Group" d'Olin US. La démolition a été autorisée par le ministère de l'Environnement du Nouveau-Brunswick (2013).

La division "Olin Produits de Chloralcalis" produit du chlore, de l'acide chlorhydrique, de la soude caustique, de l'hypochlorite de sodium (eau de javel), de l'hydrogène et de l'hydroxyde de potassium. Il a été décidé, suite à l'incident de juin 2014 qui a endommagé sérieusement l'une des unités d'électrolyse, que cette dernière ne serait pas remise en opération et qu'elle serait éventuellement démolie. Cette décision a réduit la capacité de production annuelle de chlore à 160KT. Le site de Bécancour compte maintenant 150 employés.

La direction de l'usine de Bécancour s'assure par des visites ponctuelles et du support en SSE que les opérations du terminal de Canso rencontrent les exigences de la GR.

1.3 À propos de cette vérification

La vérification GR d'Olin Produits de Chloralcalis a eu lieu le 8 novembre et les 29 et 30 novembre 2016 uniquement à l'usine de Bécancour Qc. L'équipe de vérification a aussi communiqué et fait des entrevues avec le personnel de la compagnie responsable de l'élaboration des politiques et procédures dans les secteurs des ventes, du transport et de la distribution tant au Canada qu'aux États-Unis. Le comité de concertation des citoyens (CCC) n'a pu être rencontré, car son fonctionnement est remis en question par les membres citoyens. Il y aura une réunion le 7 décembre prochain des citoyens membres du comité pour décider de son orientation et son futur. Vous trouverez la liste des entrevues et leurs affiliations dans l'annexe 2.

Pour le besoin de cette vérification, l'équipe a concentré ses efforts sur les activités du site de Bécancour, du terminal de Canso et s'est assuré que les activités et pratiques sous la responsabilité du personnel américain et

canadien aux ventes, transport et distribution sont en conformité avec les 3 codes de la Gestion Responsable tels que décrit par l'Association canadienne de l'industrie chimique (CIAC /ACIC).

Ceci est la septième vérification complète pour les opérations canadiennes d'Olin Produits de Chloralcalis. La dernière vérification a été complétée en décembre 2013.

L'équipe de vérification était composée des personnes suivantes.

Nom	Affiliation	Representation
Marcel Émond	GMEE	<i>Chef d'équipe (ACIC)</i>
Carl Yank	Consultant	<i>Vérificateur de l'industrie (ACIC)</i>
Sylvain Lavigne	Citoyen de Bécancour	<i>Représentant communautaire et membre du CCC</i>

2. OBSERVATIONS DE L'ÉQUIPE À PROPOS DES ENGAGEMENTS DE LA GESTION RESPONSABLE (CODES, JALONS, ATTENTES COLLECTIVES)

Pendant la vérification d'Olin Produits de Chloralcalis, l'équipe de vérification a examiné la documentation et les pratiques pour s'assurer que la compagnie rencontre les attentes telles que documentées dans les Engagements de la Gestion Responsable (152 éléments en plus de 28 jalons et attentes collectives). Prenant en considération tous les aspects des Engagements de la Gestion Responsable, l'équipe a accentué son examen sur des points identifiés par la compagnie ou l'équipe, entre autres en lien avec :

- Le suivi des 9 opportunités d'amélioration (**) identifiées dans le rapport de 2013.
- L'examen du document de référence des trois codes et des cent cinquante-deux éléments appuyant la conformité à la Gestion Responsable et qui fait le lien avec les politiques, les procédures et pratiques de la compagnie.
- L'examen ciblé du système de gestion global (PFVA/PDCA) sous le chapeau du système de gestion ORC d'Olin.
- La gestion du changement (MOC) concernant l'intégrité des équipements et le changement organisationnel.
- La gestion de la sécurité des procédés (PSM) selon le guide publié par la société de génie chimique (4e édition) et la santé et sécurité au travail (OP-22 à 27).
- Le suivi sur les accidents et incidents survenus depuis la dernière vérification et le logiciel de gestion pour faire le suivi des plans d'action. (OP-56 et OP-57)
- Les éléments des codes reliés aux infrastructures essentielles et la continuité des opérations (OP-49 à 55).
- L'approche de la compagnie pour la conservation des ressources et l'empreinte environnementale de ses opérations (OP-76 à 80).
- La communication, la promotion et l'application de la Gestion responsable le long de la chaîne de valeurs. (OP-81 à OP-84, GE-123 et GE-124, RE-152)
- L'éthique GR et la responsabilité sociale (annexe A).
- Construction et conception des équipements (OP-1 à OP-6)
- Entretien - Équipement critique et entretien préventif (OP-17 à OP-21)
- Évaluation des risques, mise à jour et statut de la communication (RE-125, 129)
- Plan D'urgence (OP-31 à OP-40).
- Activités de la vente des produits (GE-87, 92, 94, 98, 99, 103, 110, 115, 119)
- Activité de transport et distribution (OP-4ii, OP-41 à OP-45, OP-12 à OP-16, GE-103, 110, 115, 116, 119)

Tout en communiquant ses observations, l'équipe de vérification fera couramment référence aux catégories d'observations suivantes :

1. **Lacunes exigeant une action prioritaire** documente des exemples où l'équipe de vérification a observé des actions spécifiques de la compagnie (ou l'absence d'action de la compagnie) qui sont inconsistantes avec les codes, jalons et attentes collectifs décrits dans les Engagements de la Gestion responsable. Si possible, l'équipe va communiquer, basé sur leur expérience et jugement, pourquoi cette inconsistance et comment cette observation fait preuve d'une possible brèche dans le système de gestion et/ou l'éthique et principes, sous-estimant les actions de la compagnie. L'équipe peut aussi donner des conseils comment répondre à la situation.
2. **Travail en cours** documente des exemples où l'équipe a observé des actions déjà amorcées par la compagnie pour répondre aux brèches et failles identifiées lors de vérifications, internes et externes et révisions des activités précédentes et où la compagnie a instauré des opportunités d'amélioration importantes.

3. **Pratiques à succès** documente des exemples que l'équipe croit que la compagnie enclenche des actions qui supportent fortement l'excellence en performance et celles-ci doivent être communiquées aux autres membres.
4. **Opportunité d'amélioration** identifie des exemples où l'équipe a observé des actions et processus décisionnels de la compagnie fortement en accord avec les attentes décrites dans les Engagements de la Gestion responsable, mais l'équipe croit que la compagnie peut s'améliorer en considérant des alternatives ou des évaluations additionnelles dans sa planification et son processus décisionnel.

Les observations de l'équipe de vérification sur comment la compagnie a adressé les Engagements sur la Gestion responsable sont les suivantes :

2.1 Observations de l'équipe au Code des opérations

2.1.1 Conception et construction des usines et équipement

Olin a un service d'ingénierie corporatif et local qui utilise des standards de conception selon les barèmes de l'institut du Chlore (Chlorine Institute). Toutes les étapes de la conception et de la construction suivent les étapes de la procédure de Gestion des changements (MOC), des spécifications d'ingénierie, de l'analyse des risques de procédés, des inspections durant la construction, des inspections pré-démarrage (6 étapes). Seulement des sous-traitants qualifiés et approuvés par Olin et selon ses standards et ayant une expérience avec les produits de chloralcalis sont sélectionnés pour accomplir les tâches de la construction. Les standards de conception et d'ingénierie d'Olin (US) sont mis à jour de façon régulière en utilisant l'information de l'institut du Chlore, ou selon l'expertise et les connaissances acquises par les gestionnaires lors des projets réalisés.

Suite à la revue de toutes les étapes pour réaliser un projet, de la demande d'un changement pour un projet d'immobilisation et ensuite de la conception à la construction et la mise en opération de nouveaux équipements, l'équipe de vérification considère que;

La procédure pour la gestion du changement des équipements (eMOC) pour confirmer l'intégrité opérationnelle ainsi que celle du changement organisationnel concernant le changement et la capacité des effectifs responsables de la gestion de la sécurité des procédés (MOOC) est considérée par l'équipe de vérification comme une pratique à succès.

2.1.2 Activités des opérations

La compagnie a des procédures d'opération pour tous ses procédés et unités de production, de la mise en opération jusqu'à l'arrêt d'une unité de production ou de l'usine. Ces procédures et pratiques sont régulièrement auditées soient à l'interne ou par le service corporatif HSE d'Olin (US) pour s'assurer de leur application et que le contenu soit conforme aux standards corporatifs en matière de santé, sécurité, sûreté et protection de l'environnement. L'équipe de vérification a examiné quelques procédures et rapports d'audits pour s'assurer que les pratiques sont en place. La compagnie possède les procédures pour l'arrêt total et sécuritaire de son usine ou par secteur. L'usine possède une procédure de mise sous cocon chapeauté par le eMOC.

Olin Produits de Chloralcalis (US corporatif) est responsable des infrastructures essentielles et la continuité des opérations. La direction corporative a des procédures et des mesures d'urgence pour continuer à approvisionner ses clients en cas d'accidents graves ou d'un arrêt prolongé d'une de ses nombreuses usines.

L'équipe de vérification a examiné les procédures et pratiques en place pour le transport et la distribution des produits. On utilise uniquement le transport ferroviaire pour le chlore. Pour les autres produits, on utilise le transport routier et/ou ferroviaire selon les besoins du client et de l'efficacité de la logistique. On utilise au besoin le transport maritime pour l'exportation de gros volumes de soude caustique vers les ports des États-Unis. La compagnie a des procédures pour la sélection et la gestion de la sécurité de la majorité de ses transporteurs. L'équipe a examiné les procédures en place, scruté les contrats ainsi que certaines pratiques et a discuté avec les personnes responsables de ces activités.

L'usine rencontre au trimestre ses principaux transporteurs routiers pour revoir avec eux leur performance opérationnelle et leur dossier de performance routière. Un plan d'action corrective est mis en place pour corriger les lacunes. Cependant cette approche rigoureuse n'est pas appliquée pour les transporteurs approuvés qui transportent seulement de façon occasionnelle.

La rencontre trimestrielle avec leurs principaux transporteurs pour faire le suivi de leur performance opérationnelle et routière et le suivi d'un plan d'action correctif au besoin est considérée par l'équipe de vérification comme une pratique à succès.

** Mettre en place un processus de gestion pour vérifier la performance opérationnelle et routière des transporteurs occasionnels en se basant sur le processus utilisé pour les transporteurs réguliers. (OP-12 à OP-14).

La compagnie utilise un courtier en transport maritime pour l'affrètement d'un navire et analyse les caractéristiques du navire proposé avant l'approbation et la signature d'un contrat. La compagnie a une procédure pour approuver les transporteurs embauchés par un client qui viennent chercher leurs produits à l'usine. La performance routière des transporteurs clients est vérifiée au besoin s'il y a des lacunes identifiées durant le processus de chargement. Le transport ferroviaire est réalisé soit par un transporteur primaire (CN ou CP), mais il y a évidence que les transporteurs secondaires (short line) sont impliqués dans l'acheminement des produits aux clients. Olin s'en remet au transporteur principal pour l'affrètement d'un transporteur secondaire (Short Line) et cela ne rencontre pas les directives émises par l'ACIC concernant la gestion de la performance sécuritaire d'un transporteur ferroviaire et particulièrement un transporteur secondaire.

** La politique et les procédures de gestion des petites compagnies ferroviaires (i.e.; "Short Line") devraient être réexaminées pour tenir compte des directives de l'ACIC concernant la vérification de la performance opérationnelle et s'assurer qu'elles peuvent transporter les produits d'Olin selon les mêmes critères en santé, sécurité et protection de l'environnement. (OP-13, OP- 14 et guide ACIC "Rail Carrier Evaluation").

2.1.3 Sûreté et Sécurité

La division Chloralcalis (Olin US) a des politiques et procédures pour gérer efficacement la santé, la sûreté et la sécurité et l'usine doit s'y conformer. Les responsables au niveau corporatif (US) font des visites régulières à Bécancour. Le mot d'ordre "la cible est ZÉRO" est affiché en plusieurs endroits sur le site. Le corporatif fait des audits des procédures et pratiques de façon régulière et les lacunes identifiées doivent être corrigées dans un court laps de temps (< 3-6 mois).

Les gestionnaires en SSE accompagnent les sous-traitants et leur personnel dès leur arrivée à l'usine et leur fournissent tous les moyens incluant des formations ciblées pour s'assurer de leurs connaissances et des pratiques sécuritaires de travail pour éviter les accidents et incidents lors de leur présence sur le site. Les propriétaires ou les hauts dirigeants de chaque entreprise travaillant sur le site de l'usine sont rencontrés individuellement 2 à 3 fois par année pour faire la revue de leur performance sécuritaire et leurs obligations de fournir du personnel qualifié et travaillant de façon sécuritaire. Tous les employés et

gestionnaires des sous-traitants sont rencontrés annuellement pour se faire expliquer les attentes en matière de santé et sécurité et de la Gestion Responsable. Une rencontre similaire a lieu avec tous les chauffeurs des transporteurs autorisés à venir sur le site de l'usine.

La pratique de faire une rencontre annuelle avec l'ensemble des gestionnaires ou propriétaires des sous-traitants, les employés des sous-traitants et l'ensemble des chauffeurs de leurs transporteurs pour les informer des exigences d'Olin en matière de SSE (i.e.; "The Goal is Zero") et les sensibiliser au comportement sécuritaire au travail incluant la GR est considérée par l'équipe de vérification comme une pratique à succès.

La compagnie a un système de sélection et formation de ses opérateurs pour chaque tâche dans l'usine et cette formation est donnée par des spécialistes (ingénieurs ou techniciens) qui sont accrédités par la direction ou des firmes externes. Chaque employé doit être accrédité avant d'accomplir une tâche et doit suivre des cours de mise à niveau à intervalle régulier. Le service des ressources humaines est responsable de la gestion du savoir du personnel. La compagnie a en place un système de la gestion de la performance et globalement la corporation a un plan de relève pour les postes clés.

La direction de l'usine a des procédures et pratiques pour rapporter les incidents, les accidents, "les passés proches" et tous sont enquêtés et analysés selon la sévérité et les conséquences. La cause fondamentale est identifiée et un plan d'action correctif est mis en place et le suivi est fait à l'aide d'un logiciel de gestion jusqu'au parachèvement du plan. L'équipe de vérification a rencontré les représentants syndicaux du comité paritaire en santé-sécurité au travail pour mieux apprécier les tâches et activités à réaliser. L'équipe de vérification a aussi rencontré au hasard plusieurs techniciens d'entretien et de production lors de la visite en usine et discuté de Gestion Responsable, de santé, sécurité et protection de l'environnement. L'équipe peut confirmer que les activités opérationnelles se font en toute sécurité et que les employés et délégués syndicaux ont l'appui entier de la direction en ce qui concerne la sécurité et santé au travail.

Même si la nature des risques pour faire la simulation du scénario normalisé (pire) et des scénarios alternatifs n'a pas changé depuis la dernière vérification, la compagnie a réévalué en août 2014 avec un consultant en la matière, la portée ou les rayons d'impact de ces scénarios en utilisant la plus récente technologie de simulation (AEGL). Olin est au courant des risques de ses voisins industriels et a conçu des mesures de mitigation en cas d'une urgence et collabore au processus d'urgence de la ville à l'aide entre autres du "Réseau Entreprise".

Un service de gardiennage est en fonction 24/7 et a la responsabilité de gérer les entrées et sorties de l'usine de tous les individus en leur remettant une carte magnétique (puce) nécessaire à l'entrée et pour le déplacement en usine. Tous les visiteurs sont informés des risques de l'usine avant leur première entrée. La compagnie a réalisé une étude de vulnérabilité du site (SVA) et a mis en place les correctifs nécessaires pour maximiser la sûreté de ses opérations et ses installations. Le dernier audit a été complété en septembre 2016.

La compagnie a son propre service d'urgence (Chlorep) et son personnel est formé pour répondre à tout incident de transport et au besoin, elle fait appel à des intervenants certifiés.

2.1.4 Protection de l'environnement

La compagnie opère dans le respect et en deçà des limites fixées par le certificat d'autorisation (CA) délivré par le MDDELCC. La compagnie fait le suivi de ses émissions dans l'air et dans l'eau. Elle minimise l'usage d'eau d'appoint en réutilisant au maximum les eaux de procédés qui contiennent de la saumure et en utilisant les eaux de pluie qui sont récupérées dans le bassin. Le volume d'appoint en eau a été réduit de plus de 80%.

La quantité des boues de procédés dépend des impuretés contenues dans le sel qui est utilisé pour fabriquer la saumure, matière première pour la production par électrolyse du chlore et ses produits dérivés. La compagnie enfouit ses boues de procédés dans un site spécialement conçu qui est situé à Ste-Gertrude non loin de l'usine. Les lixiviats et eaux de pluie de ce site sont récupérés et réutilisés à l'usine. Un consultant fait l'analyse des piézomètres du site d'enfouissement et il n'y a pas de trace de sel dans les eaux analysées. Annuellement, Olin invite les membres du comité consultatif des citoyens (CCC) à visiter les lieux du site d'enfouissement de Ste-Gertrude pour constater la bonne gestion des lieux.

L'usine reprend une partie du gaz carbonique émis par l'usine de cogénération (HQ) pour fabriquer du carbonate de sodium qui sert à précipiter le calcium dans la saumure et ainsi réduire les émissions globales de gaz carbonique à l'atmosphère. L'usine transforme le sulfate de sodium en sulfate de calcium qui est ensuite réutilisé dans d'autres applications. L'usine poursuit ses efforts pour valoriser ses boues et minimiser leur enfouissement au site de Ste-Gertrude; les boues de gypse (sulfate de calcium déshydraté) sont déjà revalorisées dans des projets environnementaux en partenariat avec une firme spécialisée dans ce domaine.

2.1.5 Conservation des ressources

La compagnie poursuit plusieurs initiatives pour mieux gérer et diminuer les contaminants dans ses matières premières comme l'acquisition de sel à plus grande pureté et le recyclage/réutilisation des eaux de procédés. Elle identifie au besoin des projets réduisant la consommation d'énergie dans ses procédés. Sa politique d'achat favorise à coût compétitif les produits moins énergivores et avec une empreinte environnementale réduite. Elle vend une partie de l'hydrogène fabriqué comme matière première à la production d'hydrogène pur au lieu de l'utiliser comme combustible. D'autres initiatives sont enclenchées pour réduire leur empreinte environnementale comme éliminer le ralenti des camions en arrêt à l'entrée de l'usine et dans l'usine l'extinction automatique de l'éclairage lorsque possible, etc.

2.1.6 Promotion de la Gestion responsable par son nom

Olin fait mention dans son code de conduite de son engagement à la GR sous la rubrique "Responsabilité en matière de protection de nos gens, de notre environnement et de nos collectivités". La division Olin Produits de Chloralcalis (US) mentionne sur son site web sous la rubrique "Health & Safety & Environnement" qu'elle adhère à la Gestion Responsable mais fait le lien uniquement avec les activités reliées à la santé, sécurité et protection de l'environnement. Le contrat de vente de ses produits que nous avons examiné contenait un paragraphe sur l'adhésion à la GR. Par contre, les contrats d'achats de biens et services, les commandes de service et les appels d'offres ne mentionnent pas qu'Olin adhère à la GR et ses principes. Les présentations aux sous-traitants et aux transporteurs ne citaient pas spécifiquement l'adhésion d'Olin à la GR.

**** Dans tous les contrats et les rencontres et/ou les présentations aux partenaires externes incluant les sous-traitants et les transporteurs, souligner l'engagement d'Olin à la GR et s'assurer que les parties qui font affaires avec Olin connaissent et comprennent les attentes de la GR, son éthique et les principes de développement durable (GE-115).**

Pour le site de Bécancour, la promotion de la GR fait partie des pratiques courantes; enseignes, web, insigne, pamphlet, etc. La direction de l'usine et les gestionnaires sont très actifs pour promouvoir la Gestion Responsable. Ils sont membres ou participent aux activités de plusieurs organisations à but non lucratif ou à caractère économique et jouent un rôle déterminant dans les comités ou activités sous la responsabilité de l'Association canadienne de l'industrie chimique (ACIC/CIAC).

La compagnie donne une formation en Gestion Responsable à tous ses employés et réalise à l'interne plusieurs activités ou projets directement liés à la conformité et pratique de la Gestion Responsable et une

visite dans l'usine de l'équipe de vérification suivie de discussions avec plusieurs employés a permis de constater que la majorité d'entre eux ont une connaissance générale de la GR et font le lien avec leurs tâches quotidiennes.

2.2 Observations de l'équipe au Code de gestion

2.2.1 Attentes des compagnies

L'usine de Bécancour ne fait pas d'activité de R&D, mais a un laboratoire de contrôle de la qualité. Le laboratoire opère selon les procédures corporatives en HSSE et ses activités sont examinées lors des audits corporatifs. Olin a fait la caractérisation des risques de ses produits et a élaboré des fiches signalétiques qui sont vérifiées et mises à jour au besoin.

Olin Produits de Chloralcalis (U.S.) a élaboré des procédures de gestion en santé, sécurité et protection de l'environnement pour s'assurer que ses clients et fournisseurs connaissent les exigences de la compagnie pour la manutention sécuritaire de leurs produits et leur fournit le soutien technique nécessaire (3.6 - Distribution / 4.0 Security / 5.0 - Product Stewardship).

Olin a des procédures et des critères de sélection et d'approbation pour la majorité de l'ensemble de ses fournisseurs. Olin s'assure que les clients ont les connaissances et la formation nécessaire pour manipuler de façon sécuritaire leurs produits. Les vendeurs et représentants techniques font une visite sur le site de leurs clients de chlore et d'acide chlorhydrique avant la première livraison pour s'assurer que le tout est conforme à leurs attentes. Pour la gestion des autres produits, il y a au minimum soit un contact téléphonique, une auto-évaluation ou même une visite sur le site si nécessaire pour confirmer les pratiques sécuritaires avant la première livraison. Par la suite, il y a une évaluation annuelle par le service des ventes et/ou technique de tous les clients pour s'assurer de la manipulation sécuritaire des produits.

L'équipe a discuté avec les personnes responsables et examiné de la documentation pour s'assurer que les pratiques rencontrent les exigences du code de gestion. Les exigences sont rencontrées. Se référer aussi aux articles 2.1.1, 2.1.2 et 2.1.3 pour de plus amples informations concernant les activités et les pratiques de la GR qui ont été mentionnées.

2.2.2 Attentes à l'égard des autres parties

Les contrats avec leurs clients et leurs fournisseurs contiennent des articles énumérant les exigences en matière de santé, sécurité et protection de l'environnement, mais ne mentionnent pas l'engagement et les attentes d'Olin concernant la Gestion Responsable. Se référer à l'article 2.1.6 du présent rapport.

Suite aux visites des représentants techniques chez le client, la compagnie fait le suivi des lacunes identifiées et selon la gravité, le client doit les corriger selon un échéancier déterminé et dans certains cas rarissimes la compagnie cesse les livraisons jusqu'à ce que les lacunes soient corrigées. La compagnie rend disponible à ses clients ou toute autre personne intéressée toute l'information sur la nature et les propriétés de ses produits et la mise en garde à l'utilisation. La direction de l'usine fait la promotion de la Gestion Responsable avec les clients que l'usine dessert et aussi avec ses fournisseurs, mais Olin US ne parle que de la gestion en HSSE avec ses clients.

Les sous-traitants œuvrant à l'usine sont soumis aux mêmes règles en SSE et codes de la GR que les employés et tous ses sous-traitants doivent être approuvés (compétences et comportements) avant de réaliser des tâches dans l'usine. Se référer à l'article 2.1.3 de ce rapport pour de plus amples informations concernant les activités et les pratiques de la GR qui ont été mentionnés.

2.3 Observations de l'équipe au Code de responsabilisation

Olin Corporation a un Code de conduite qui s'adresse à tous les employés et qui chapeaute toutes leurs activités dans la conduite de leurs affaires. La dernière révision date de juillet 2016. Le support de la compagnie est disponible avec un service d'assistance 24/7. Le Code de conduite est sur leur site web. Il énumère entre autres les valeurs de la compagnie, la responsabilité envers les clients, fournisseurs et partenaires d'affaires. Il contient aussi un chapitre sur la responsabilité en matière de protection des gens, de l'environnement et des collectivités. Ce code couvre la responsabilité sociétale de la compagnie.

2.3.1 Communautés près des usines en opération

La compagnie a un processus de dialogue avec la communauté et privilégie les rencontres régulières avec le comité consultatif de la communauté (CCC). Ce comité de 12 personnes représentant tous les secteurs de la Ville de Bécancour est présentement en arrêt après plus de 12 ans d'activités, car plusieurs membres (citoyens) questionnent son utilité. La dernière réunion a eu lieu en avril 2016. Les comptes-rendus des réunions précédentes ont été publiés. Une réunion de réflexion sur l'activité du comité et les besoins des membres est prévue le 7 décembre. Olin et les autres compagnies du parc de Bécancour participant aux réunions de ce comité attendent la décision des citoyens participant au CCC. Olin s'assurait que les préoccupations de la population soient adressées lors des échanges avec le CCC (e.i ; le transport).

Olin aussi est très présent dans la communauté par le biais de sa direction et ses employés. Ils participent aux réunions des associations locales, au besoin aux travaux des comités économiques pour le développement de la région. Ils ont un lien permanent avec les premiers répondants et le service de brigade incendie de Bécancour. Ils sont un chef de fil pour le support des œuvres caritatives (i.e.; Centraide, Gala des Arts, etc.) dans la région et reconnu comme tel.

2.3.2 Autres intervenants

La direction et les gestionnaires font partie des divers comités de l'ACIC concernant la sécurité et santé des employés, du transport (comité TRANSCAER) et de la protection de l'environnement. La direction participe activement aux différentes activités de représentation de l'ACIC avec les différents paliers de gouvernement tant au point de vue économique, règlementaire que pour promouvoir la GR, son éthique et l'approche de développement durable.

Elle fait la promotion de la GR avec les autres industries du parc industriel en participant activement au comité des opérations du parc (CEOP). Ce comité veille à la santé économique des industries du parc et leurs enjeux et défis.

La compagnie n'a pas de contact direct avec les consommateurs, car tous ses produits sont utilisés comme matières premières pour des produits de consommation. Par contre, ses clients ont toute l'information nécessaire fournie par Olin pour répondre adéquatement aux questions des consommateurs s'il y a.

3. OBSERVATIONS DE L'ÉQUIPE SUR LE SYSTÈME DE GESTION DE LA COMPAGNIE

Une exigence de la Gestion Responsable est que les compagnies soient munies d'un système de gestion auto-correcteur ou des systèmes capables d'identifier et de répondre aux lacunes et ainsi favoriser l'amélioration continue tout au long des activités commerciales de la compagnie, ses usines, ses fonctions et encadrer la mise en œuvre des Engagements de la Gestion responsable.

L'équipe de vérification a étudié le(s) système(s) de gestion d'Olin Produits de Chloralcalis et comparé ses caractéristiques à un système de gestion auto-correcteur identifié dans le Guide sur le système de gestion de l'ACIC. Les observations de l'équipe reliées au système de gestion de la compagnie sont les suivantes :

3.1 Observations du cycle PLANIFIER

Durant le cycle PLANIFIER du système de gestion, la compagnie décide de ses objectifs et comment les atteindre. La compagnie doit non seulement regarder à toutes ses opérations internes, mais aussi prendre en considération les attentes des intervenants externes, réglementations, les Engagements de la Gestion responsable et tout autre repères de performance industrielle. En examinant le cycle PLANIFIER du système de gestion d'Olin Produits de Chloralcalis, l'équipe a observé entre autres que la direction d'Olin :

- A un processus budgétaire annuel qui inclut l'identification des objectifs en santé, sécurité et protection de l'environnement et les fonds nécessaires pour la réalisation d'immobilisations et des projets ciblés pour appuyer l'amélioration continue et la correction de lacunes identifiées. Chaque année, le processus débute en août pour se terminer avec l'approbation du budget en décembre.
- Possède un plan de formation technique et générale pour chaque tâche jumelée à un plan de relève pour les postes clés, ainsi qu'une évaluation annuelle de la performance de ses employés.
- Les employés ont aussi accès par le web aux informations ou formations générales qu'ils doivent savoir sur les activités de la compagnie.
- Identifie les critères de performance (KPI) utilisés pour gérer efficacement la conduite de ses affaires et opérations et elle en fait régulièrement le suivi.
- Possède un service juridique corporatif pour s'assurer de la conformité aux lois canadiennes et américaines.
- Possède des politiques et procédures corporatives couvrant toutes leurs activités particulièrement celles reliées à la santé, sécurité opérationnelle et personnelle, la sûreté et la protection de l'environnement.
- Identifie et maîtrise les risques de ses produits et de ses opérations et rédige des procédures/plans d'action en conséquence (i.e.; e MOC, PSM/GSP, plan urgence, HAZOP, etc.)
- Possède des procédures et met en place des systèmes de gestion pour identifier, rapporter et enquêter les incidents, accidents, passés proches et faire le suivi des plans d'action corrective.
- Olin a un processus intitulé "Opération Excellence" qui vise les projets/activités d'amélioration continue d'année en année.

L'usine de Bécancour a rédigé une grille de concordance des 152 éléments des codes de pratique qui fait le lien avec les procédures de gestion corporatives et locales pour s'assurer de la conformité à la GR. Cette grille est mise à niveau au besoin.

3.2 Observations du cycle FAIRE

Durant le cycle FAIRE du système de gestion, la compagnie convertit les décisions du cycle PLANIFIER en action et s'assure du savoir et connaissances de tous ceux impliqués. Il est entendu que la compagnie va mettre en place une structure organisationnelle, désigner des responsabilités au personnel approprié, fournir la formation adéquate et les outils pour exécuter les plans d'action et développer des standards, processus et programmes au besoin.

En regardant au cycle FAIRE du système de gestion d'Olin Produits de Chloralcalis, l'équipe a observé entre autres :

- Que la direction de l'usine de Bécancour se rapporte au Vice-Président Fabrication de la division Olin Produits de Chloralcalis (US).
- Olin Corp. (US) a un conseil d'administration et un comité de direction qui gère les activités nord-américaines.
- L'usine de Bécancour a son équipe de direction qui gère les activités sur le site. Il y a aussi une gestion matricielle et le responsable d'une activité à l'usine se rapporte au besoin au responsable américain (Olin US) pour l'application des politiques et procédures (i.e. SSE).
- Le coordonnateur GR (ORC) est responsable avec les membres de l'équipe de direction d'assurer la conformité aux codes de pratique s'appliquant aux activités gérées par l'usine.
- Les gestionnaires de l'usine ont des rencontres au besoin (journalières, hebdomadaires, mensuelles, trimestrielles) pour s'assurer que les budgets, volumes de production, activités en HSSE et autres sont conformes au plan d'affaires selon les critères de performance établis et objectifs annuels.
- L'équipe de direction de l'usine établit ses objectifs annuels, les fait approuver et ils sont ensuite inscrits au budget. Le suivi des objectifs se fait mensuellement (KPI) ou au trimestre.
- Toutes les activités clés d'opération sont couvertes par une procédure et celles-ci sont révisées au besoin ou à intervalles fixes (3 à 5 ans).
- Des simulations de situation d'urgence sont réalisées à l'interne selon un scénario déterminé plusieurs fois /an et à l'occasion le service des incendies de la municipalité est invité à y participer.
- Tous les procédés ont subi une analyse de risques avant leur mise en opération selon des méthodologies connues (HAZOP, What if, etc). Une analyse de risques est requise pour tous les changements aux procédés et équipements (incluse dans eMOC).

3.3 Observations du cycle VÉRIFIER

Durant le cycle VÉRIFIER du système de gestion, les actions effectuées sous le cycle FAIRE sont évaluées pour s'assurer qu'elles sont exécutées selon le plan d'action, qu'elles répondent aux résultats désirés et favorisent l'amélioration continue. Ici, le système de gestion en général et ses composantes sera révisé en fonction des compétences des employés avec désignation de responsabilité, des vérifications internes et externes seront engagées, les incidents évalués pour identifier les causes et des mesures de performance seront engagées et révisées.

En examinant le cycle VÉRIFIER du système de gestion d'Olin Produits de Chloralcalis, l'équipe a observé entre autres:

- Le suivi mensuel des critères de performance (KPI) reliés à toutes les activités importantes de l'usine incluant la santé, sécurité, la sûreté et la protection de l'environnement.
- Des conférences téléphoniques avec les gestionnaires du siège social au besoin ainsi que des rapports mensuels sur les activités clés de l'usine.
- Des audits internes concernant la conformité en SSE.
- Un audit corporatif annuel (HSE) sur les politiques et procédures de gestion, ainsi que les pratiques.
- Tous les incidents, accidents et certains "passés proches" sont enquêtés pour identifier la cause fondamentale et rédiger un plan d'action corrective au besoin.
- Toutes les formations techniques sont suivies d'un test de compréhension.
- L'usine a un plan annuel de la révision de la performance pour les employés.
- Il y a un plan de suivi des émissions et des critères de conformité du certificat d'autorisation (CA).
- Le comité paritaire en santé et sécurité se réunit mensuellement et fait des inspections mensuelles du site pour identifier les lacunes en matière de santé et sécurité. Des plans d'actions correctives sont mis en place.

3.4 Observations du cycle AGIR

Durant le cycle AGIR du système de gestion, la compagnie transforme les résultats du cycle VÉRIFIER en actions correctives pour l'amélioration. Ceci inclut revisiter le cycle PLANIFIER pour voir si des changements aux objectifs, plans d'action, politiques et processus pour atteindre les objectifs de la compagnie, sont nécessaires. La révision du cycle AGIR doit prendre en considération si la vérification et révision des lacunes sont prises en charge; la performance sur les activités de la compagnie est communiquée à l'interne et à l'externe; que la performance des employés et entrepreneurs soit honorée ou corrigée, etc.

En examinant le cycle AGIR du système de gestion d'Olin Produits de Chloralcalis, l'équipe a observé entre autres :

- Chaque enquête d'incident, accident, quasi-accident est suivie par un plan de mesure corrective avec un échéancier.
- Chaque audit (interne/externe) est suivi par un plan d'action pour corriger les lacunes selon un échéancier prédéterminé.
- Chaque année, le plan des immobilisations contient des fonds pour réaliser des projets qui améliorent la performance opérationnelle, la protection de l'environnement, la réduction des déchets, les lacunes identifiées, etc.
- On fait les suivis réguliers des critères de performance (KPI) et on apporte les correctifs nécessaires au besoin et le tout est documenté.
- La performance des transporteurs principaux est suivie au trimestre avec plan correctif au besoin et le tout est documenté.

4. OBSERVATIONS DE L'ÉQUIPE SUR L'ÉTHIQUE ET PRINCIPES DE LA GESTION RESPONSABLE SUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Chaque compagnie-membre de l'ACIC est formellement engagée à l'éthique "poser les bons gestes, et à être vue comme telle". L'éthique avec les principes sur le développement durable ont pour but de guider le processus décisionnel et les pratiques de la compagnie. Durant la vérification, l'équipe regarde comment l'éthique est adoptée et entendue à l'intérieur de la compagnie et à quel niveau les principes s'accordent avec la façon de gérer de la compagnie.

L'équipe de vérification a observé attentivement le processus décisionnel, les actions et a comparé les caractéristiques d'Olin Produits de Chloralcalis à ceux d'une compagnie guidée par l'Éthique et les principes de la Gestion responsable sur le développement durable tel qu'énoncé dans les Engagements de la Gestion responsable (annexe E). Les observations de l'équipe sur la mise en pratique de l'Éthique et principes de la Gestion responsable sur le développement durable sont entre autres:

- Olin possède un code de conduite (éthique) explicite (52 pages) qui guide et permet à tous ses employés d'exercer leurs activités avec intégrité en tout temps et à tous les égards. Elle offre un service d'assistance anonyme (24/7 et confidentiel) pour dénoncer un manque à l'éthique, faire part d'une préoccupation, dénoncer une infraction ou obtenir des conseils comment agir en cas de situation ambigu.
- La sécurité des personnes et des opérations est la première préoccupation de tous les dirigeants d'Olin dont l'emphase "la cible est ZÉRO/Goal is ZERO" est hautement médiatisée, mais surtout appuyée par une approche de travail et de comportement des employés pour éliminer les risques et les lacunes identifiés dans l'accomplissement des tâches (se référer aux constats dans le texte).
- Les politiques, les procédures et les pratiques de la division de Chloralcalis d'Olin pour s'assurer que leurs clients et fournisseurs de service dans le transport et distribution connaissent les propriétés des produits et les manipulent de façon sécuritaire dans le respect de l'environnement (se référer aux constats dans le texte).
- La gestion rigoureuse de ses activités démontrée par ses nombreuses vérifications en SSSE fait à l'interne et par l'externe (Olin US) pour identifier les lacunes et les possibilités d'amélioration suivie de la mise en place d'un plan d'action corrective avec un échéancier.
- Une approche rigoureuse pour identifier et enquêter avec recherche de la cause probable suivie de l'élaboration d'un plan correctif pour tous les accidents, les incidents et même les passés proches avec incidence sérieuse.
- Localement, Olin a un processus et une approche de dialogue communautaire qui permet d'échanger avec la communauté par le biais du CCC et de sa participation à de nombreux organismes présents dans la région.
- La recherche constante de projets d'amélioration et de mesure d'efficacité pour éliminer la production de déchets et réduire leur empreinte environnementale.

De façon générale, l'équipe de vérification a constaté que l'éthique et les principes de la Gestion Responsable sont bien compris par la majorité des employés et ceux-ci exercent leurs tâches pour assurer une fabrication et une manutention sécuritaires de ses produits.

L'équipe tout au cours de la vérification a discuté avec plusieurs employés, gestionnaires et opérateurs, et examiné des procédures, pratiques et documentation pour s'assurer du respect de la GR. Tout au long de la vérification, l'équipe n'a pas identifié de lacune exigeant une action prioritaire (LEAP) ni d'activité sous la rubrique de "Travail en Cours", mais a identifié *des possibilités d'amélioration (**)* et des exemples de pratiques à succès.

5. CONCLUSION DE L'ÉQUIPE DE VÉRIFICATION

Suite à la vérification de l'ensemble de la compagnie et les observations renfermées dans ce rapport, l'équipe de vérification est en accord que l'éthique et principes de la Gestion responsable sur le développement durable guide les décisions et les actions de la compagnie et qu'un système de gestion auto-correcteur est en place pour assurer une amélioration continue. L'équipe croit que la compagnie est capable de répondre aux possibilités d'amélioration (**) identifiées durant le processus de vérification et discutées en détail dans le rapport. La vérification prend fin et ne nécessite aucun suivi de l'équipe de vérification.

Marcel Émond

Chef de l'équipe de vérification pour l'ACIC.

2016-12-30

RÉPONSE DE LA COMPAGNIE SUR LE RAPPORT DE L'ÉQUIPE DE VÉRIFICATION

Au nom d'Olin Produits de Chloralcalis, j'ai révisé ce rapport de vérification. Les observations et conclusions qui se retrouvent dans ce rapport ont été discutées avec l'équipe de vérification.

Olin Produits de Chloralcalis va communiquer les résultats de cette vérification avec nos pairs à la prochaine réunion et en discuter avec nos intervenants, incluant les représentants communautaires à proximité de nos installations.

Nous allons tenir compte des opportunités d'amélioration identifiées par l'équipe de vérification et assister l'ACIC à partager les pratiques à succès aux autres membres de l'association. Le développement et exécution de plans d'action pour répondre aux lacunes exigeant une action prioritaire sera de mise. Notre progression à l'exécution de ces plans sera discutée lors de la préparation de notre réengagement annuel de la Gestion responsable et communiquée à l'équipe de vérification lors de notre prochaine vérification.

Alain Denis
Directeur Santé-Sécurité-Environnement (ORC)
Olin Produits de Chloralcalis
28 décembre 2016

LISTES D'ENTREVUES

A: Personnel de la compagnie (Bécancour)

Nom	Position	Location
Pierre Ducharme	Directeur de l'usine et des opérations canadiennes	Bécancour Qc
Alain Denis	Directeur SSE et coordonateur ORC	Bécancour Qc
Lucie Léveillé	Adjointe administrative	Bécancour Qc
Hélène Bédard	Directrice production	Bécancour Qc
Tommy Dugas	Directeur entretien	Bécancour Qc
Antoine-Bouvet Morissette	Directeur ingénierie et fiabilité	Bécancour Qc
Eric Caouette	Directeur ressources humaines	Bécancour Qc
Pierre Fortin	Acheteur	Bécancour Qc
Patrick Gauthier	Superviseur de production	Bécancour QC
Mario Rocheleau	Directeur - Transport des produits	Bécancour Qc
Daniel Pouliot	Ingénieur sénior - PSM	Bécancour Qc
Membres du comité paritaire en santé et sécurité au travail (3)	Représentants syndicaux du comité (4)	Bécancour Qc

B: Intervenants extérieurs

Nom	Compagnie / Organisme	Position	Location
Tricia Black	Olin US	Directrice Service à la clientèle	Niagara Falls, NY
Maria Krysa	Olin US	Directrice HSE	Cleveland, TN
Christine Markham	Olin US	Directrice régionale ORC	Niagara Falls, NY



ASSOCIATION CANADIENNE DE L'INDUSTRIE DE LA CHIMIE

350, rue Sparks, Bureau 805

Ottawa ON K1R 7S8

T : 613 237-6215 F : 613 237-4061

www.chimiecanadienne.ca